

**FFvolley**



Comité  
Loire Atlantique



**01 AU 08 JUILLET**

**2024**

# **SUMMER CAMP**

STAGE SPORTIF  
DE 12 À 17 ANS  
10 ÈME ÉDITION

- **PENSION COMPLÈTE**
- **ACTIVITÉS SPORTIVES ET SORTIES**
- **TOUS NIVEAUX ACCEPTÉS**
- **SÉANCES D'ENTRAÎNEMENT  
(VOLLEY & BEACH VOLLEY)**

POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DU COMITÉ  
[HTTPS://WWW.COMITE44VOLLEYBALL.ORG/SUMMER-VOLLEY-CAMP](https://www.comite44volleyball.org/summer-volley-camp)

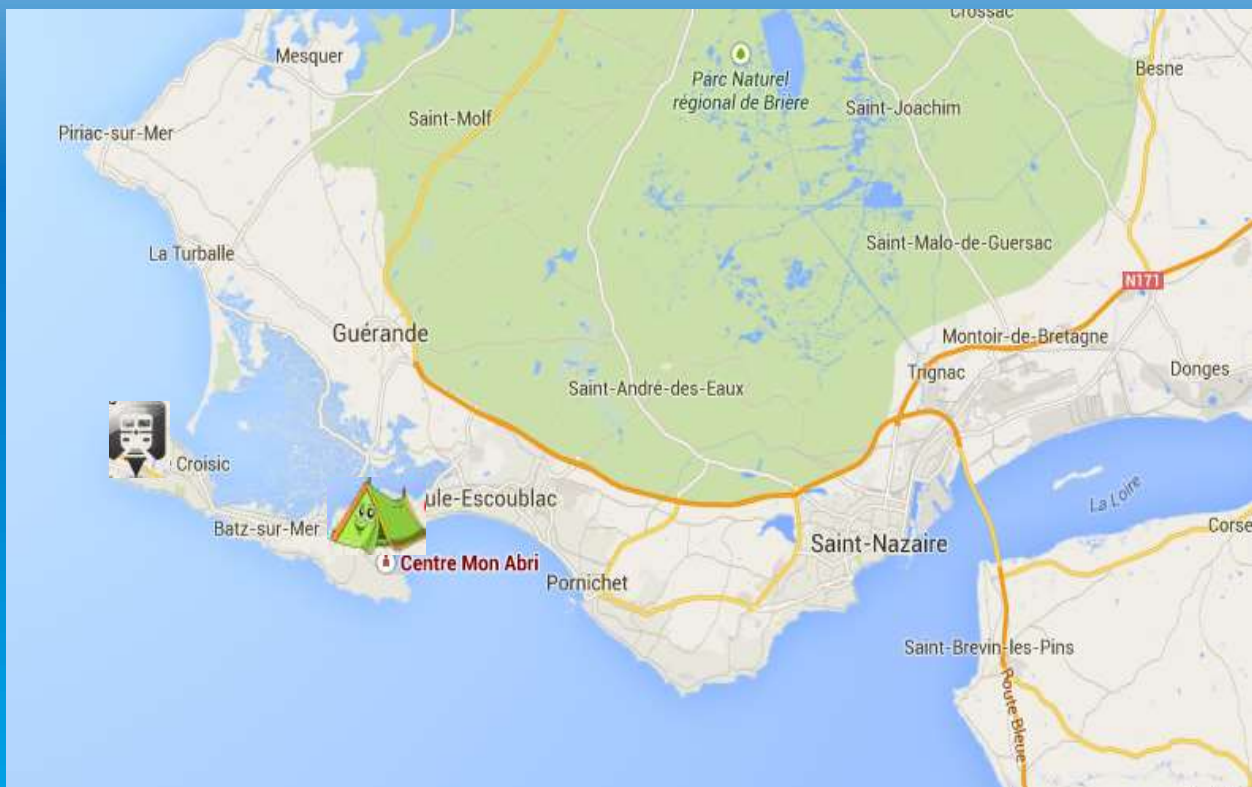
# Summer Camp

## Volley 44

**Le Comité Départemental de Volley 44** propose un stage d'été de volley, dirigé par une équipe d'animation et une équipe technique performante dans le domaine du volley.

La ville du **Pouliguen** vous accueille ainsi sur la côte avec :

- Un hébergement agréé Jeunesse & Sport : à 500m du centre-ville. Des séances d'entraînements tous les jours en gymnase.
- Du beach-volley sur la plage se situant à 200m,
- Des loisirs et activités adaptés et pour tous les goûts
- Des sorties diverses et variées



## ► TYPE DE SEJOUR

Le comité propose un seul type de séjour. En effet, ce stage est en pension-complète ; il comprend donc hébergement, restauration et toutes les activités.

10<sup>ème</sup> EDITION

## ► CONDITIONS D'ACCES

Le séjour est ouvert aux garçons et aux filles :

- ✓ Âgés de 12 à 17 ans
- ✓ Débutants ou joueurs confirmés
- ✓ Licenciés FFVB dans le 44 ou enfant de parent licencié FFVB dans le 44

## ► ACCUEIL

Un circuit de navette est prévu pour réceptionner les stagiaires à la gare du Pouliguen .

Les parents peuvent, bien évidemment, amener leur(s) enfant(s) directement au centre.

## ► ENTRAINEMENTS DE VOLLEY.

Sous la conduite de l'équipe technique de haut niveau, les séances seront organisées en groupes de stagiaires homogènes.

Ces séances auront lieu au gymnase du Pouliguen avec un programme riche et varié :

- Préparation physique
- Technique et tactique
- Organisation offensive et défensive
- Matches et tournois

## ► BEACH VOLLEY

Les séances de Beach-Volley auront lieu sur la plage du Nau.

Lors de ces entraînements, les stagiaires apprendront les spécificités du Beach-Volley. Ils pourront également participer à un tournoi en fin de séjour.

## ► JOURNEE TYPE

- 8h30 : Petit Déjeuner
- 9h30/11h30 : Entraînement
- 12h : Repas
- 12h45/13h45 : Détente, temps libre
- 14h/18h : Entraînement ou activités
- 18h/19h15 : Détente, temps libre
- 19h30 : Repas
- 20h30 : Veillée

## ► LOISIRS & ACTIVITES

En complément des entraînements de Volley-Ball et de Beach-Volley, trois activités seront proposées. Voici des exemples de loisirs qui pourraient se dérouler dans la journée :

- Activité Nautique
- LaserTag
- Bowling
- Tournois sportif

En plus des loisirs des sorties, des soirées seront mis en place :

- Karaoké
- Soirée dansante

(sous réserve des disponibilités et de la météo)

## ► L'EQUIPE D'ANIMATION

Elle est composée d'animateurs diplômés BAFA/SD, BAFD, STAPS. Cette équipe va mettre en place toute l'animation ainsi que toutes les activités annexes pendant les temps libres et bien sûr en fonction des souhaits des stagiaires.

La surveillance est assurée 24h/24. De plus pour les petits bobos un(e) assistant(e) sanitaire est présent(e) et est chargé(e) de veiller sur la santé de tous les stagiaires.

## ► HEBERGEMENT

Il se fera au centre de vacances Mon Abri, situé au Pouliguen. Les stagiaires seront logés dans des chambres équipées de 2 à 5 lits. Il est situé au coeur d'un parc clos de 6000 m<sup>2</sup> et à 200 mètres de la plage du Nau.

## ► RESTAURATION

De manière générale, les repas seront pris au sein du réfectoire du centre. Il se pourrait que certains repas n'y soient pas pris, si une sortie à la journée est prévue (pique-nique). Les repas sont adaptés et équilibrés grâce à l'équipe technique du centre de vacances qui sera en lien direct avec l'équipe des cuisines.

## ► L'EQUIPE TECHNIQUE

Elle est composée d'entraîneurs diplômés BEES, BE, DEJEPS. Reconnue dans le monde du Volley-Ball régional, elle a les qualifications nécessaires pour la pratique et l'enseignement du Volley. Les entraînements en salle et sur sable seront assurés par cette équipe.

## ► TRANSPORT

Pendant toute la durée du stage, tous les déplacements (gymnase, sorties...) sont assurés grâce à la location de 2 minibus.

## ► DOTATIONS

L'inscription au tournoi permet l'obtention d'un tee-shirt à l'effigie du stage.

## Pièces à fournir

### Summer Camp Volley

- Le dossier d'inscription rempli
- L'autorisation parentale remplie
- Le certificat médical rempli (si non licencié.e à la FFV)
- La fiche sanitaire remplie
- L'autorisation de droit à l'image remplie
- Les conditions générales d'inscriptions signées par le responsable légal et le stagiaire avec la mention « lu et approuvé »

# Dossier d'inscription



## Summer Volley Camp

Photo

*Le stage sportif du Comité Départemental 44 de Volley-ball*

(1 feuille d'inscription par enfant)

Dates	Prix
Du 1 au 8 juillet 2024	550,00 €
<b>Stagiaire</b> Nom : ..... Prénom : ..... Sexe : <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin Date de naissance : ... / ... / ..... N° de Licence : ..... Taille du tee-shirt : <input type="checkbox"/> 10 ans <input type="checkbox"/> 12 ans <input type="checkbox"/> XS <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL <input type="checkbox"/> XXL	<b>Coordonnées du stagiaire</b> Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : ..... E-mail : ..... N° téléphone : ... / ... / ... / ... / ...
<b>Informations responsable légal</b>	
Responsable légal du stagiaire : <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> tuteur <input type="checkbox"/> tutrice	
Nom : ..... / Prénom : .....	
Adresse : .....	
Code postal : ..... / Ville : .....	
Téléphone domicile : ... / ... / ... / ... / ... <input type="checkbox"/> * E-mail : .....	
Téléphone mobile : ... / ... / ... / ... / ... <input type="checkbox"/> * N° de Licence du parent ( si besoin ) : .....	
Téléphone travail : ... / ... / ... / ... / ... <input type="checkbox"/> *	
* Cocher le téléphone à joindre en cas d'urgence	

### Niveau de pratique sportive

Nom club (si volley) : .....

Niveau :  départemental  régional  national  autre -préciser : .....

Catégorie : .....

### Sécurité sociale (dont dépend l'enfant)

Nom : .....

Adresse : .....

N° SS : .....

Nom mutuelle : .....

Adresse mutuelle : .....

### Assurances

Avez-vous une assurance de Responsabilité Civile ?  Oui  Non

Si oui, N° Police : .....

Nom et adresse de la compagnie d'assurance :

.....

### Accueil

J'emmène mon enfant directement au centre de vacances du Pouliguen

Bénéficiaire du service de navette (gratuit)\*. Mon enfant arrivera à la gare du Pouliguen et se rendra au centre grâce au service navette mis en place par l'équipe (Nous indiquer l'horaire d'arrivée ou de départ de votre enfant)

\*Cette navette sera présente sur une plage horaire à la gare du Pouliguen .

Comité Départemental 44 de Volley Ball  
Summer Volley Camp 44

44, rue Romain Rolland / 44100 Nantes

[Volley44@orange.fr](mailto:Volley44@orange.fr) - 02 40 20 04 32 / 06 73 46 34 02

## Déclaration par un responsable légal de l'enfant

Pour être admis au Summer Volley Camp 44, cette déclaration devra être obligatoirement remplie et signée par le responsable légal de l'enfant.

Je soussigné(e) : .....  père  mère  tuteur  tutrice

Autorise le directeur du Summer Volley Camp 44 :

1. Faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgences suivant les prescriptions du médecin.
2. Je m'engage à régler les frais médicaux m'incombant même si je bénéficie d'une mutuelle.
3. En cas de raison de renvoi pour des raisons d'inadaptation, je m'engage à prendre en charge les suppléments dus à un retour individuel ainsi que les frais d'un moniteur accompagnant
4. J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités du Summer Volley Camp 44 et notamment l'exercice du canoë, de la voile, de l'accrobranche, du vélo ... si le certificat médical le permet.

Je m'engage à régler le solde avant le départ (chèque à l'ordre du : « Comité Départemental de Volley Ball de Loire-Atlantique » ou Chèques Vacances ANCV ou via HelloAsso).

A ..... Le .....

Signature du responsable légal :





# Autorisation parentale Pour mineurs

## Summer Volley Camp

Après avoir pris connaissance des conditions générales d'inscriptions et de fonctionnement du séjour Summer Volley Camp 44,

Je soussigné(e), (nom & prénom) .....

Résidant à : .....

Agissant en qualité de responsable légal du stagiaire : .....

Participant au Summer Volley Camp 44

Du 01 au 08 juillet 2024

Autorise mon enfant à pratiquer les sports et activités sélectionnés par le Summer Volley Camp 44 dans le cadre de ce stage sportif.

A ..... Le .....

Signature du responsable légal :





## FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ...../...../.....

SEXE :        M         F

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

### 1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

### 2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids : .....kg ; Taille : .....cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ?  Oui     Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES  oui  non  
MEDICAMENTEUSES  oui  non  
AUTRES (animaux, plantes, pollen) :  oui  non  
Précisez .....

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un **problème de santé**, si oui préciser  oui  non  
.....  
.....  
.....

### 3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

.....  
.....  
.....  
.....

### 4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : ..... PRÉNOM : .....  
ADRESSE : .....  
.....  
TEL DOMICILE ..... TEL TRAVAIL.....  
TEL PORTABLE : .....

Responsable N°2 : : NOM : ..... PRÉNOM : .....  
ADRESSE : .....  
.....  
TEL DOMICILE ..... TEL TRAVAIL.....  
TEL PORTABLE : .....

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT : .....

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date :

Signature :

# Droit à l'image

## Summer Volley Camp

Dans le cadre du Summer Volley Camp 44, nous sommes amenés à utiliser des photos des stagiaires (pour le journal, le site internet, dans les différentes publications de la structure et, éventuellement, à l'occasion de reportages télévisés). Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activité.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement). Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Je soussigné(e) (nom & prénom) : .....

Responsable légal du stagiaire : .....

Autorise

N'autorise pas

les adultes professionnels et bénévoles de la structure à utiliser les photos de notre enfant cité ci-dessus, prises au cours du stage.

A ..... Le .....

Signature du responsable légal :



# Conditions générales Inscription & règlement

## Summer Camp

### **Article 1 : objet**

Le Comité Départemental de Loire Atlantique de Volley-ball est une association loi 1901 sans but lucratif. L'organisation des stages d'été s'inscrit dans la liste des manifestations mises en œuvre par l'association dans le cadre de son projet, pour développer la pratique du volley-ball. Le présent document a pour but d'en préciser les règles.

### **Article 2 : inscriptions**

Les stages sont ouverts aux enfants de 12 à 17 ans, d'un niveau débutant ou confirmé. Ils doivent être licenciés en Loire Atlantique à la FFVB ou être enfant de parent licencié. L'inscription se fait par internet. Sur le site du Comité Départemental 44 de Volley-ball, une page pour le Summer Volley Camp lui est réservée. Vous y trouverez tous les documents à remplir et à nous renvoyer. Tout dossier incomplet se verra être refusé. Si le nombre total des dossiers complets reçus est supérieur à 36, nous serons amenés à effectuer un tirage au sort. Une personne ayant fait 2 « Summer Camp 44 » consécutif sera placé sur liste d'attente si le nombre de dossier est supérieur à 36.

A noter que le dossier d'un jeune engagé pour toute compétition Beach Volley pendant cette période sera rejeté.

La période d'inscription est fixée [du 2 février au 19 février 2024](#).

Nous vous communiquerons de la recevabilité de votre dossier sous les 2 semaines suivantes; dossier retenu, en liste d'attente ou non retenu.

Environ 1 mois avant le début du séjour, le CD44VB vous fera parvenir par mail votre convocation ainsi que le trousseau conseillé et le déroulement du séjour.

### **Article 3 : tarifs**

Les tarifs comprennent l'hébergement, la restauration, l'encadrement, les activités, les assurances (exceptées les assurances annulation et assistances rapatriement), les frais administratifs.

Ils ne comprennent pas le voyage entre le domicile et le lieu du camp, les dépenses à caractère personnel (argent de poche). Le séjour proposé est en pension complète au prix de 550€ TTC/semaine.

#### **Article 4 : règlement**

Au moment où vous recevrez une réponse positive pour votre enfant, un acompte de 30% sera demandé pour valider l'inscription. Le paiement pourra se faire :

- Via HelloAsso, un lien vous sera transmis par mail.
- Par chèque, il sera encaissé lors de la réception du dossier.
- Par virement.
- Par Chèque ANCV

Le solde restant est à régler au plus tard 21 jours avant le début du camp soit le **lundi 9 juin 2024**.

Toute inscription à moins de 30 jours du début du stage entraîne le règlement total du prix du séjour.

#### **Article 5 : annulation**

Pour organiser ces stages, le Comité départemental 44 Volley-ball (CD44VB) réserve et paye l'hébergement pour accueillir les stagiaires et gère l'ensemble des dossiers.

En conséquence, en cas d'annulation pour quel motif que ce soit le CD44VB prélèvera sur la somme versée un pourcentage correspondant aux frais générés par l'annulation.

*Annulation du fait du participant :*

Toute annulation doit être effectuée par écrit (courrier, mail) et entraîne les pénalités suivantes :

- A plus de 30 jours du départ : acompte retenu (30% du séjour)
- De 30 à 15 jours du départ : 50% du prix du séjour
- A moins de 15 jours du départ : 100% du prix du séjour Nous ne mettons pas en place d'assurance annulation.

#### **Article 6 : accueil et départ**

L'accueil des stagiaires se fait le 1er jour du stage soit le **lundi 1 juillet 2024 à 10h30**. Les responsables légaux des stagiaires peuvent les amener directement sur place ou bénéficier du service de navette (gratuit) à la gare la plus près du centre de vacances, à savoir Le Pouliguen. Pour la fin du stage il en sera de même. Le départ du centre se fera le **lundi 8 juillet 2024 à 16h**.

#### **Article 7 : transport**

CD44VB vous propose un service de navette gratuite pour aller chercher les stagiaires venant par le train dans la gare la plus proche du centre de vacances. Les navettes resteront 2 heures à la gare. C'est à la charge des responsables légaux des stagiaires voulant venir en train de trouver un train arrivant dans cette plage horaire\*.

CD44VB n'est pas responsable de tout retard, grève ou tout autre événement indépendant de sa volonté.

- *La plage horaire sera communiquée le plus vite possible*

### **Article 8 : santé**

Les responsables légaux pour les mineurs doivent informer le CD44VB des traitements ou des particularités d'ordre médical qui les touchent via la fiche sanitaire. En s'inscrivant, ils certifient être à jour de leurs vaccins et posséder l'autorisation médicale à la pratique du volley-ball. Ils autorisent le directeur du stage ou la personne responsable, à tout mettre en œuvre en cas d'urgence, pour faire pratiquer les traitements et interventions qui peuvent être reconnus médicalement nécessaires.

### **Article 9 : frais médicaux**

Dans l'hypothèse d'une avance de frais médicaux pour un stagiaire durant le séjour, CD44VB facturera le montant aux parents ou aux responsables légaux du stagiaire. La feuille de soins vous sera envoyée dès réception du règlement.

En cas de séjour écourté dû à des soins de plus d'un jour, il n'y aura aucun remboursement sur le séjour.

### **Article 10 : hébergement & restauration**

Le CD44VB se charge de la réservation de l'hébergement ainsi que de la restauration.

Le camp se déroulera au centre de vacances Mon Abri, situé au Pouliguen. Les stagiaires dormiront dans des chambres équipées de 2 à 5 lits. Il est situé au cœur d'un parc clos de 6000 m<sup>2</sup> et à 200 mètres de la plage du Nau.

De manière générale, les repas sont pris au sein du réfectoire du centre. Il se peut que certains repas n'y soient pas pris. Si une sortie à la journée est prévue, dans ce cas des pique-niques seront préparés.

Les repas sont adaptés et équilibrés grâce à l'équipe technique qui est en lien direct avec l'équipe des cuisines du centre de vacances.

### **Article 11 : activités**

Les activités proposées dans le cadre du Summer Volley Camp pourront faire l'objet d'une modification par la direction si cette dernière juge impératif un tel changement, et ce quelles que soient les circonstances. L'activité modifiée sera remplacée par une activité de nature équivalente.

### **Article 12 : séjours écourtés**

En cas de séjour écourté dû à un renvoi du participant hors raison sanitaire, le voyage retour ainsi que les frais de voyages d'un accompagnant seront à la charge des parents ou du responsable légal. Un renvoi pour raisons disciplinaires, ainsi que l'abandon du séjour ou son interruption volontaire du plein gré du participant ne pourra donner lieu à aucun remboursement quant à la période réalisée.

### **Article 13 : responsabilité**

CD44VB est responsable de plein droit vis-à-vis du participant de la bonne exécution et du bon déroulement du séjour, et des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par le Summer Volley Camp ou par ses fournisseurs ou prestataires de services sélectionnés, sans préjudice de son droit de recours contre ces deux derniers.

La responsabilité de CD44VB prend fin dès la reprise en charge du ou des stagiaire(s) par son ou ses parents ou le représentant légal mentionné dans les documents remis lors du début du séjour.

#### **Article 14 : réserves**

CD44VB peut se voir, en cas de circonstances exceptionnelles (sécurité des participants, conditions météorologiques) dans l'obligation de modifier le programme ou les activités. Dans ce cas, une solution alternative et équivalente sera proposée et ne pourra donner lieu à aucune réclamation ou indemnisation financière.

CD44VB peut refuser ou s'exonérer de sa responsabilité en apportant la preuve que la mauvaise exécution, l'inexécution ou la modification de tout ou partie du contrat est imputable soit à un fait imprévisible d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit au participant, soit à un cas de force majeure, y compris des conditions météorologiques exceptionnelles.

La responsabilité du CD44VB ne peut être engagée en cas de perte, détérioration ou vol d'effets personnels du participant (y compris les appareils et accessoires technologiques du type : téléphones portables, appareils photographiques numériques, ipod, mp3, casques...). CD44VB se réserve le droit de ne pas accueillir tout participant ne présentant pas l'ensemble des documents demandés le jour du départ, et ce sans remboursement.

#### **Article 15 : respect d'autrui**

Les participants aux séjours se doivent d'avoir une attitude correcte et respectueuse envers les animateurs, les entraîneurs, les autres participants, les prestataires de services et toutes autres personnes qu'ils pourraient être amenés à côtoyer durant le séjour. La destruction, la détérioration volontaire de bien d'autrui, le vol, les agressions verbales ou physiques sont totalement proscrites et entraîneraient de fait l'exclusion immédiate du participant, sans possibilité de remboursement.

La citoyenneté, le respect et l'ouverture vers autrui sont des règles essentielles lors de nos stages. De même, le non-respect des règles élémentaires de sécurité durant les activités ou lors de la vie quotidienne du séjour, et le non-respect de l'ensemble de la réglementation intérieure du CD44VB entraîneraient l'exclusion du participant.

#### **Article 16 : assurances**

Le CD44VB est couvert par une assurance encadrant la totalité du séjour. Il n'existe pas d'assurance annulation et assistance rapatriement lors du Summer Volley Camp.

Nous vous invitons également à contacter et vérifier vos propres contrats d'assurances afin que le stagiaire soit bien assuré et d'éviter les doublons de souscription.

#### **Article 17 : besoin d'informations, de précisions :**

*Comité Départemental de Loire Atlantique de Volley-Ball  
Maison des sports bâtiment C - 44 Rue Romain Rolland 44100 Nantes  
Téléphone : 02 40 20 04 32 / 06 73 46 34 02 Adresse mail : [volley44@orange.fr](mailto:volley44@orange.fr)*

Fait le : ..... / ..... / ..... à : .....

Signature du stagiaire  
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

Signature du responsable légal  
(précédée de la mention « lu et approuvé »)